

Structuration de l'espace social

Introduction:

Dans ce chapitre sur la structuration de la société française, nous allons analyser la composition de la société à travers différents critères de différenciation. En appui sur les théories des sociologues spécialistes de ce sujet, nous tenterons de comprendre le fonctionnement de structuration de l'espace social.

Nous allons, dans ce cours, caractériser les différents critères de structuration de la société, qui sont multiples, de façon à mieux expliquer le comportement des individus. Pour ce faire, nous détaillerons ce que sont les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) proposées par l'Insee, qui constituent un découpage de la société française en groupe. Pour autant, ces PCS doivent être complétées par d'autres critères économiques et sociaux afin de préciser les différentes analyses de notre société.

Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)



Toute société, du fait qu'elle rassemble des individus, est généralement organisée en groupes que l'on peut structurer en fonction de différents critères. En sociologie, on parle de **stratification sociale**.



Stratification sociale:

La stratification sociale désigne la division de la société en groupes sociaux hiérarchisés et présentant chacun une forte homogénéité au

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 1 sur 13

regard de certains critères (revenus, modes de vie, valeurs, pratiques culturelles).

Une des classifications, proposée par l'Insee, est celle des **PCS** qui, comme son nom l'indique, propose de catégoriser la société en fonction des professions et catégories socioprofessionnelles des individus.

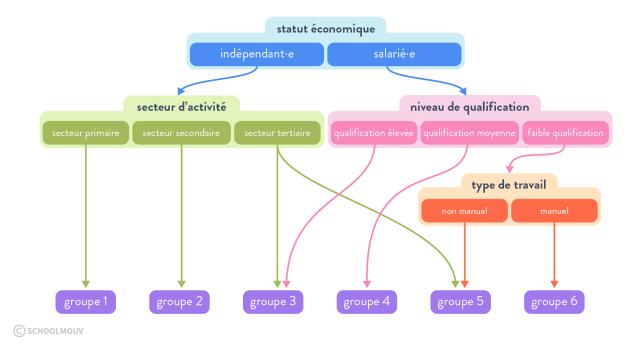


PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) :

Les PCS sont une nomenclature établie par l'Insee pour classer l'ensemble de la population en un nombre restreint de grandes catégories présentant une certaine homogénéité notamment dans les pratiques sociales et les conditions de vie.

L'Insee utilise cinq critères principaux :

- le statut professionnel : indépendant ou salarié ;
- le secteur d'activité : primaire, secondaire ou tertiaire ;
- le niveau de qualification : faible, moyen ou élevé ;
- la place hiérarchique : employé·e, intermédiaire ou cadre ;
- le type de travail : manuel ou non manuel.





L'Insee détermine ainsi :

- six PCS pour la population active;
- et deux catégories d'inactif·ve·s;
- > pour un total de huit catégories pour la population totale.



- agriculteur-rice-s exploitant-e-s
- 2 artisan·e·s, commerçant·e·s et chef·fe·s d'entreprise
- 3 cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4 professions intermédiaires
- 5 employé·e·s
- 6 ouvrier-ère-s
- 7 retraité·e·s



Notez que cette structure sociale évolue avec la structure de l'emploi et de l'activité. Établie en 1954 sous le nom de « Catégories socioprofessionnelles » (CSP), l'Insee a par la suite adapté sa classification en 1982 (les PCS que nous étudions) pour répondre notamment aux évolutions de la tertiarisation.



Cette structure s'appuie sur le constat suivant : des individus ayant un même statut professionnel partagent, en général, des conditions de vie similaires car il·elle·s ont souvent des revenus et un capital culturel communs.

Il est également possible de regrouper les PCS pour former des classes sociales :

- la classe « supérieure » qui regroupe les cadres et PIS (professions intellectuelles supérieures);
- la classe « moyenne » qui regroupe les patron·ne·s de l'industrie et du commerce, et les professions intermédiaires ;
- la classe « populaire » qui regroupe les ouvrier·ère·s et les employé·e·s.



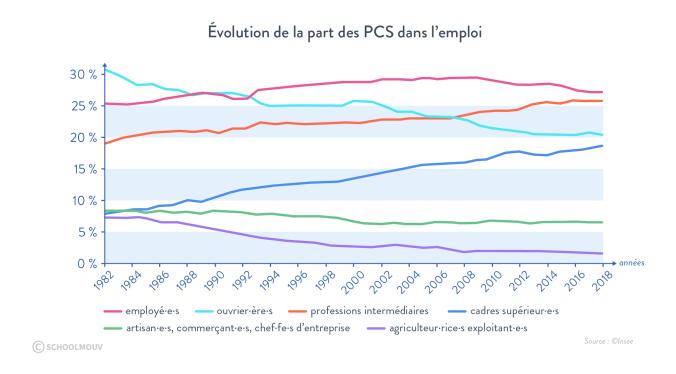
La sociologie est une discipline scientifique qui ne cherche pas à émettre de jugement de valeur. Les termes « supérieur » et « inférieur » ne visent pas à déconsidérer certaines professions, mais à souligner que les différents statuts et professions s'inscrivent dans un système de domination sociale dans lequel certaines positions sont privilégiées, d'autres moins.



Les agriculteur·rice·s sont difficilement qualifiables du fait de la diversité du patrimoine de chacun·e. Par exemple un·e producteur·rice de

champagnes ou de grands crus n'aura, en général, pas les mêmes revenus et conditions de vie qu'un∙e éleveur∙se d'animaux.

Les PCS sont ainsi un moyen d'observation de l'évolution de la structure sociale.



Sur ce graphique, on distingue nettement l'augmentation des PCS du tertiaire (employé·e·s, professions intermédiaires et cadres), au détriment de celles de l'industrie (ouvrier·ère·s) et de l'agriculture (agriculteur·rice·s). On observe aussi la salarisation avec la baisse des indépendant·e·s (commerçant·e·s, artisan·e·s, chef·fe·s d'entreprise).

Enfin, on peut constater depuis 2008 une baisse de la part des employé·e·s mais une hausse des professions intermédiaires et des cadres supérieurs, en raison de la hausse du niveau de qualifications.

→ Par conséquent, l'évolution de la structure des PCS révèle les transformations socioéconomiques de la société française au cours des cinquante dernières années : tertiarisation, extension du salariat, montée des qualifications.

Pour autant, ce classement comporte certaines limites.

b. Les limites des PCS pour analyser la structure sociale

Les PCS présentent un certain nombre de limites dans l'analyse des classes sociales. En effet, au sein des différentes catégories, les professions peuvent être très **hétérogènes**.



Le groupe « cadres et professions Intellectuelles supérieures » regroupe par exemple des cadres du privé aux revenus élevés, voire très élevés, des professeur·e·s au niveau de diplôme élevé dont les revenus, inférieurs, ne sont pas équivalents à ceux des cadres du privé, des artistes qui sont eux-mêmes très différent·e·s entre un·e peintre de renommée et un·e clown, par exemple.

Cette classification date de 1982 et semble obsolète, en raison notamment des mutations de l'emploi depuis cette époque.

Enfin, même si les individus catégorisés présentent des similitudes entre eux, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils ont pleinement conscience d'appartenir à la catégorie sociale en question. Ce sentiment d'appartenance n'est pas automatique.

Ainsi, la classification des PCS est un outil intéressant nous permettant de mieux analyser la structure sociale, mais qui présente des limites. C'est la raison pour laquelle il peut être nécessaire d'utiliser d'autres critères d'analyse.

2 Les autres critères de structuration sociale



Parmi ces autres critères, on retrouve également le revenu et le patrimoine. Leur inégale répartition va contribuer à créer des inégalités économiques.

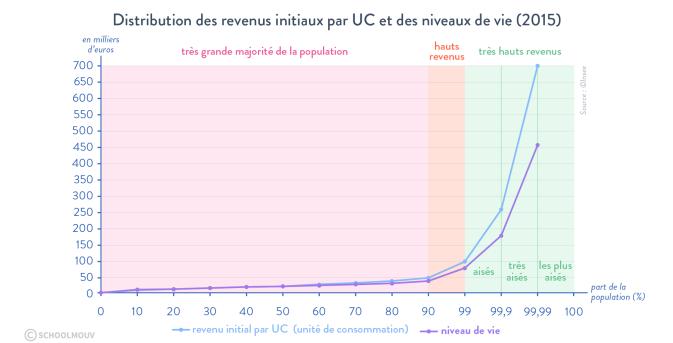
Le revenu



Revenu:

Le revenu représente l'ensemble des rémunérations et aides sociales perçues par un individu.

Selon l'Insee (données de 2015), les $10\,\%$ des Français·e·s les plus aisé·e·s perçoivent, en moyenne, 6,7 fois plus que les $10\,\%$ des Français·e·s les moins aisé·e·s après impôts et prestations sociales.





Le **niveau de vie** fait référence à ce que peut, en fonction de critères économiques comme son revenu et son patrimoine, acquérir un individu en matière de biens et services.

On peut voir sur ce graphique que:

- ∘ $50\,\%$ des personnes ont un revenu initial par UC inférieur à $20\,000\,€$;
- 90% des personnes ont un revenu initial par UC inférieur à $45220 \, \text{\em C}$;
- o seulement $0,1\,\%$ de la population possède un revenu initial par UC supérieur à $250\,000\,€$.

Les **salaires** dépendent du niveau de qualifications mais aussi du niveau de la demande d'emploi ainsi que du statut (stable ou précaire). De fait, il existe beaucoup d'écarts entre les salaires. Selon l'Insee en 2015, $10\,\%$ des salarié·e·s les moins bien rémunéré·e·s gagnent trois fois moins que les $10\,\%$ les mieux payé·e·s. Même au sein des $10\,\%$ des plus hauts salaires, les écarts sont considérables.



Salaire ≠ revenus Il existe différents types de revenus :

- les revenus primaires (revenus du travail salarié et non salarié, revenus du capital);
- les revenus de transfert liés à la redistribution (indemnités chômage, pensions de retraite etc.).

2 Le patrimoine



Patrimoine:

Le patrimoine représente l'ensemble des actifs possédés par un individu.

Les $1\,\%$ les plus fortuné·e·s de notre pays possèdent $17\,\%$ de l'ensemble du patrimoine des ménages ; et $10\,\%$ des individus les plus riches en détiennent quasiment la moitié.



Ainsi, les inégalités économiques structurent la société en classes :

 la classe favorisée (ou classe supérieure) qui possède des revenus et un patrimoine élevés;

- la classe moyenne qui possède des revenus moyens avec peu ou aucun patrimoine;
- la classe défavorisée dont les revenus sont faibles et ne possédant aucun patrimoine.



Les critères sociaux

En plus de ces critères économiques, la structuration sociale dépend aussi de critères sociaux qui influencent nos **pratiques culturelles**, nos valeurs et nos modes de vies.



Pratiques culturelles:

Les pratiques culturelles désignent la manière dont nous pratiquons des activités en lien avec la culture, celle-ci englobant alors des activités plus ou moins intellectuelles.

Aller assister à un match, jouer d'un instrument ou faire du théâtre sont trois exemples de pratiques culturelles (la pratique sportive en est par contre exclue).

		lecture de livres	cinéma	musée, expositions, etc.	théâtre ou concert	pratiques amateurs*
âge	15-24 ans	72	89	46	40	24
	25-44 ans	59	61	49	31	16
	45-64 ans	56	40	47	30	11
	65-74 ans	49	21	39	24	9
	75 ans et plus	48	11	28	11	5
sexe	femme	66	50	45	30	16
	homme	50	51	45	28	12
lieu de résidence	commune rurale	48	38	40	22	12
	– de 100 000 habitants	56	43	43	24	13
	100 000 habitants et +	62	60	46	33	15
	unité urbaine de Paris	71	66	54	44	18

^{*}musique, théâtre, etc.

(C) SCHOOLMOUV

On peut voir sur ce graphique que plusieurs critères sociaux sont sollicités pour expliquer les différences de pratiques culturelles.

L'âge

L'âge est un critère essentiel dans la détermination de certaines pratiques culturelles.

Selon l'âge on va avoir des pratiques différentes en lien avec notre génération et nos pairs.

Dans les données de 2000, on peut voir que cette année-là $89\,\%$ des moins de 25 ans se sont rendus au cinéma, contre $11\,\%$ des 75 ans et plus ; que $40\,\%$ des moins de 25 ans ont assisté à un événement (concert ou théâtre), contre $30\,\%$ des 45-64 ans.

2 Le lieu d'habitation

Le **lieu d'habitation** est aussi un critère social important car, en fonction du lieu de résidence (urbain, périurbain ou rural), les normes et valeurs ne sont pas les mêmes.

On peut voir que $66\,\%$ des urbains (ici la ville de Paris) vont au cinéma contre $38\,\%$ des habitants de communes rurales.



Les villes disposent davantage de lieux culturels (cinéma, théâtre, musée, salles de concerts) ce qui privilégie leur population par rapport aux milieux plus ruraux.

3 Le genre

Le **genre** reste aujourd'hui encore un critère de distinction sociale. On pourra observer ainsi (données de 2000) que les femmes lisent davantage que les hommes ($66\,\%$ d'entre elles contre $50\,\%$ d'entre eux).



SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 10 sur 13

Ne vous départez pas de votre esprit critique. C'est aussi en relayant ce genre de données que s'alimente un déterminisme social qui laisse à penser que les femmes seraient plus littéraires que les hommes, raison pour laquelle elles seraient plus initiées à la pratique de la lecture que ces derniers.



Tous ces critères sociaux sont bien évidemment à mettre en lien avec les critères économiques pour mettre au point des outils de structuration de la société selon des **critères socioéconomiques**.

On regardera ainsi les jeunes, mais aussi plus précisément les jeunes issus de milieux favorisés ou défavorisés; les riches mais à la fois ceux résidant en milieu urbain ou rural.

Tous ces critères rendent bien évidement l'analyse de la société plus complexe, mais aussi plus conforme à la réalité. Ils permettent ainsi aux sociologues de mieux cerner les comportements sociaux et d'anticiper leurs évolutions.

Cette analyse de la structuration sociale de notre société peut être alimentée par l'étude de ce qu'on nomme des « classes sociales » dont la définition cherche à englober les segmentations socioéconomiques.

3 La définition des classes sociales



En classe de première nous avons vu qu'un **groupe social** est une unité sociale qui :

- o a une certaine homogénéité;
- a une certaine durabilité :
- a une conscience collective.

Dans une société, il existe de nombreux groupes sociaux et un individu peut appartenir à plusieurs d'entre eux. Les classes sociales sont des types

SchoolMouv.fr SchoolMouv : Cours en ligne pour le collège et le lycée

de groupes sociaux.

Plusieurs types de stratification sociale peuvent être repérés au cours de l'histoire des sociétés.



La société française d'Ancien régime, par exemple, était divisée en trois ordres : le tiers-état, la noblesse et le clergé.

La révolution de 1789 a abouti à une transformation politique de la société française d'Ancien régime, suivie de la révolution industrielle qui a initié une transformation économique.

→ Ces deux phénomènes ont participé à une transformation profonde de la société, à l'origine d'une nouvelle classification en **classes sociales**.

Une classe sociale est un groupe social de grande taille, relativement homogène, dont les individus qui la composent ont en commun :

- une unité de situation définie par la position sociale et professionnelle de l'individu, son mode de vie, sa place dans la hiérarchie des prestiges;
- une unité de réaction, c'est à dire une conscience de classe ;
- une hérédité des positions qui lui assure la permanence de la classe dans le temps à travers plusieurs générations.

Les classes sociales existent en sociologie mais ne sont pas fondées en droit. On observe pourtant, malgré l'idéal méritocratique de nos sociétés, une certaine forme d'hérédité professionnelle. De même qu'une certaine homogamie sociale vient contredire l'idéal du brassage social qui permet pourtant le libre choix de la du conjoint e. Enfin, l'idéal égalitaire pousse les individus à contester la hiérarchie et à revendiquer une modification de leur position sociale, même si, dans la réalité, la mobilité sociale reste relativement faible.



Les différentes théories des classes sociales seront approfondies dans le dernier cours du chapitre 6 : « Les théories des classes sociales".

Conclusion:

La stratification sociale se fait en fonction de critères économiques et sociaux plus ou moins objectifs qui regroupent les individus entre eux afin de les hiérarchiser. Cette structure se doit d'évoluer au fil du temps pour mieux rendre compte des mutations de la société et s'adapter aux transformations politiques, sociales et économiques. Nous verrons dans le prochain cours comment a évolué la structure sociale depuis les années 1950.